

Rapport du Président

Commission permanente du
lundi 6 décembre 2021

N° CP-2021-12-12-6

N° applicatif 2825

12^{ème} Commission

Commission Centre Alsace et de l'équité territoriale

Service instructeur

Pôle gestion du domaine et finances

Service consulté

Direction des Finances
Délégations Territoriales

SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT AUX COLLECTIVITES LOCALES DANS LE CADRE DU DISPOSITIF D'AIDES A L'AMENAGEMENT DES ROUTES DEPARTEMENTALES EN AGGLOMERATION

Résumé : Attribution de subventions d'investissement dans le domaine de la voirie d'un montant total de 41 125 € pour 2 dossiers au titre de l'Aménagement des Routes Départementales en agglomération (P075O001), au bénéfice de la commune de CERNAY et du Syndicat de Communes de l'Ile Napoléon.
Ces subventions ont fait l'objet d'un avis favorable de la 12^{ème} Commission territoriale Centre Alsace et de l'équité territoriale réunie le 4 novembre 2021.

Le présent rapport a pour objet de proposer à la Commission permanente l'attribution de subventions d'investissement aux collectivités dans le domaine de la voirie. Au titre du dispositif d'aides à l'aménagement des routes départementales en agglomération pour les communes haut-rhinoises, il est proposé d'affecter un montant de 41 125 € pour 2 dossiers, un en agglomération de CERNAY, pour un montant de 7 809 € et un en agglomération de BATTENHEIM au bénéfice du Syndicat de Communes de l'Ile Napoléon, pour un montant de 33 316 €.

Dans le cadre du dispositif d'aides à l'aménagement des routes départementales en agglomération, dispositif prorogé en 2021 pour les communes haut-rhinoises, il est proposé :

- d'accorder une subvention de 7 809 € au bénéfice de l'agglomération de CERNAY, tel que détaillée dans le tableau joint en annexe du présent rapport ;
- d'accorder une subvention de 33 316 € au bénéfice du Syndicat de Communes de l'Ile Napoléon tel que détaillée dans le tableau joint en annexe du présent rapport ;
- d'affecter les autorisations de programme correspondantes sur l'opération P0750001 ;

La Commission territoriale Centre Alsace et de l'équité territoriale a émis un avis favorable, le 4 novembre 2021.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- d'accorder une subvention d'investissement de 7 809 € au bénéfice de l'agglomération de CERNAY, pour l'aménagement du Faubourg des Vosges (RD 35). Cette subvention fera l'objet d'un versement unique en fin d'opération.
- d'accorder une subvention d'investissement de 33 316 € au bénéfice du Syndicat des Communes de l'Ile Napoléon, pour l'aménagement de la RD 201, rue Principale (tranches 2019 et 2020) à BATTENHEIM. Cette subvention fera l'objet d'un versement unique en fin d'opération.
- de préciser que les crédits nécessaires sont prévus au budget primitif 2021 sur l'opération P0750001, chapitre 204, nature 2041482, fonction 843 pour l'agglomération de CERNAY pour l'aménagement du Faubourg des Vosges (RD 35) et au budget primitif 2021 sur l'opération P0750001, chapitre 204, nature 2041582, fonction 843 pour le Syndicat des Communes de l'Ile Napoléon, pour l'aménagement de la RD 201 rue Principale (tranches 2019 et 2020) à BATTENHEIM.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président



Frédéric BIERRY